



USAGES MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT

Installations en chauffage, ventilation, climatisation, isolation
Electricité
Ferblanterie, installations sanitaires
Serrurerie, constructions métalliques et du store

(UMB)

Pont de fin d'année 2015-2016

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2015-2016)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers.

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		2	3
4	5	6	7	8	9	10

 5 jours ouvrables payés comme vacances (23, 24, 28, 29 et 30 décembre 2015)

 3 jours fériés (25, 31 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016)

 5 jours à compenser (4, 5, 6, 7 et 8 janvier 2016)¹

¹Voir modalités au verso

Le travail s'arrêtera le **mardi 22 décembre 2015 au soir** et reprendra le **lundi 11 janvier 2016 au matin**.

Pour ce qui est des lundi 4, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 janvier 2016 à compenser, les travailleurs d'exploitation ont les possibilités de rattrapage suivantes :

de préférence :

- allonger la durée quotidienne du travail

ou à défaut :

- les rattraper en travaillant **dix samedis matin**
- prendre ces jours **à leurs frais (jours chômés non payés ou compensation sur vacances)**.

Rappel : les travailleurs de plus de 60 ans révolus bénéficient d'une sixième semaine de vacances, laquelle doit être obligatoirement prise à la suite du pont de fin d'année (article 4.01 let. d CCT).

Quant au 1^{er} août 2015 (samedi), il sera reporté sur un jour de 2015 convenu par l'entreprise pour ses travailleurs.